

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE D'EPAGNY METZ-TESSY

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira
dans la salle consulaire de la Mairie siège
sise 143 rue de la République
à EPAGNY METZ-TESSY,**

Le mardi 23 avril 2024 à 18h30

Affiché le 16 avril 2024

ORDRE DU JOUR

- Arrêt et adoption du Procès-Verbal de la séance du 26 mars 2024.
- 1. Acquisition foncière - Commune d'EPAGNY METZ-TESSY / Consorts BURDET - Lieudit "Mandallaz".
- 2. Fin de la mission de portage de l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie et rachat du bien : parcelles cadastrées AS 37 et 39 sises au lieudit "Chez Moutier".
- 3. Terrain familial pour l'accueil des gens du voyage en voie de sédentarisation - Lieudit "Bornove" - Avenant à la convention de mise à disposition d'un tènement communal au profit de la Communauté d'agglomération du Grand Annecy.
- 4. Commune d'Épagny Metz-Tessy / ENEDIS : servitude de passage en souterrain du réseau électrique sur les parcelles communales cadastrées 181 AS n° 008 - Lieu-dit "Les Machurettes" ; 181 AA n° 50, 51, 52, 53, 54 et 55 - Lieu-dit "Marais Bernex".
- 5. Projet intergénérationnel : partenariat entre l'EHPAD "La Bartavelle" et le multi-accueil Lo P'tiou.
- 6. Service Enfance Jeunesse - Approbation des tarifs.

Points non délibératifs :

- 1. *Compte rendu de l'utilisation par le Maire des délégations qui lui ont été accordées en application de l'article L 2122-22 du CGCT.*
- 2. *Questions diverses.*

Le Maire,

Roland DAVIET.

